

COPIL du 02 mai 2017

1. Retour des questionnaires d'évaluation du PEDT

Céline présente les points principaux des résultats :

75% de répondants

Organisation : Le rythme ne convient pas à 61% des répondants dont 100% des enseignants.

Travailler à un alignement des horaires sur la semaine

Récréation indispensable 68%

Passation se déroule bien

70% souhaitent un retour à l'organisation antérieure

APE : 97% estiment le coût correct

L'hétérogénéité des âges est une difficulté

NB : le projet d'école n'existe plus dans l'académie zone de Montbéliard

59% estiment la durée des ateliers suffisante

79% pensent que les enfants ont appris de nouvelles choses

Le temps d'échange entre les intervenants est important pour 64% des répondants mais seulement pour 29% des animateurs

Pour 91% des familles qui n'ont pas besoin des ateliers c'est à 13% pour raison financière

53% des enfants qui ne participent pas aux ateliers aimeraient le faire.

COPIL : Les familles ne connaissent pas le COPIL.

2. PEDT 2014/2017 : quel bilan ?

De ces retours, il convient de retenir que :

70% des répondants souhaiteraient, s'il était possible, un retour à l'organisation antérieure

Le rythme biologique des enfants n'est pas respecté

Il est mieux d'avoir toujours les mêmes horaires, cela favorise les apprentissages.

Suite au COPIL, le projet de bilan sera adressé à chaque membre avec une date de retours des corrections ultimes.

3. PEDT 2017/2020 : quel contenu ? quel changement ?

Le COPIL : sa composition, ses missions et son fonctionnement ?

(travail en petits groupes)

Challenge pour la suite : trouver une organisation conciliant le rythme des enfants, l'aspect pédagogique (les enseignants aimeraient 13h30-15h30 par exemple), le coût tant pour les familles que pour la municipalité.

Le COPIL définit sa future composition : 25 personnes (7 élus, 9 parents d'élèves, 4 enseignants, 5 personnes ressources (Assistante maternelle, DDEN, délégation locale FRANCAS, ancien parent d'élève souhaitant continuer cet investissement, direction des FRANCAS)

En septembre, communiquer auprès des parents d'élèves pour leur présenter le COPIL et leur proposer d'y participer.

Une charte d'engagement sera rédigée.

Rythme des réunions : 3 à 4 par an, privilégier le travail en petits groupes

Les membres du COPIL réfléchissent aux projets, à l'adaptation de la réforme, son évaluation, la rédaction du PEDT...

4. Questions diverses

Le bilan du PEDT 2014/2017 et le projet 2017 /2020 sera adressé dans les délais à la DDCSPP

Prochain COPIL le 13 juin à 18h30

Retours de la DDCSPP sur le PEDT de Mathay